



La Municipalité de Jouxens-Mézery met au concours le poste de

**Responsable du bureau technique en charge de la police des constructions
à 30%**

Missions principales :

- Analyser les demandes d'autorisation de construire et établir des rapports de synthèse et propositions à l'attention de la Municipalité en vue de la délivrance des autorisations de construire
- Assurer, en collaboration avec le greffe communal, le traitement et le suivi de l'ensemble des dossiers de police des constructions
- Contrôler la conformité des travaux réalisés en vue de la délivrance des permis d'habiter/d'utiliser
- Renseigner les propriétaires et leurs mandataires sur les normes et procédures applicables aux différents projets de construction
- Apporter une expertise technique à la Municipalité et à l'administration communale pour toute question en lien avec l'aménagement du territoire ou la police des constructions.

Profil et aptitudes :

- Architecte ou dessinateur/trice architecte (ou formation jugée équivalente)
- Expérience professionnelle de 3 ans au minimum dans une fonction identique
- Bonnes connaissances des normes et procédures applicables en matière de police des constructions et du fonctionnement d'une administration communale
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Rigueur et précision
- Sens critique et pragmatisme
- Esprit de collaboration et qualité d'écoute
- Aisance rédactionnelle et maîtrise des outils informatiques usuels

Entrée en fonction : 1^{er} juillet 2023 ou à convenir.

Les candidat-e-s intéressé-e-s sont prié-e-s d'adresser leur dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, certificats de travail, copies des diplômes et prétentions salariales) **d'ici le 31 mai 2023** à l'adresse suivante : Commune de Jouxens-Mézery, à l'att. de M. le Conseiller municipal Bernard Freemantle, Ch. de Beau-Cèdre 1, 1008 Jouxens-Mézery ou par courriel à info@jouxens-mezery.ch